



CONFEDERATION DES PROFESSIONNELS
INDEPENDANTS DE L'HOTELLERIE

Communiqué de presse

Le 23 janvier 2012

Objet : Permis d'Exploitation : la CPIH à la Préfecture de la VIENNE

Roland CROISE, Président de la branche des Cafetiers au sein de la Confédération des Professionnels Indépendants de l'Hôtellerie était cette fin de semaine à la Préfecture de la Vienne.

En présence de Madame Lagarde secrétaire CPIH 86, une soixantaine de personnes représentant les communes du département de la Vienne 86 et quelques personnes de la Préfecture ont en effet été accueillies pour une réunion sur la thématique du Permis d'Exploitation.

Après un mot d'accueil de Jean Philippe Setbon, Directeur de Cabinet du Préfet, la CPIH a d'abord présenté le Permis d'Exploitation, les conditions pour suivre et obtenir cette formation.

La modification de la réglementation intervenue en mars 2011 a changé les conditions de déclaration des différentes licences de débit de boissons, de restaurant ou de vente à emporter qui désormais se font toutes en mairies.

Cette réunion a permis de faire le point sur le nouveau rôle désormais confié aux mairies dans ce nouveau processus. De nombreuses réponses ont été apportées aux questions posées par les participants dans une ambiance studieuse.

Tous ont souligné la qualité de l'accueil et de l'organisation de cette journée **mise en place** avec le concours de la Préfecture, et en particulier des services de Madame Mège.

Renseignements pour les formations « Permis d'Exploitation » organisées à Poitiers :
CPIH 7 rue Des Carolus Poitiers Tél : 05 49 41 07 36

2, rue Barye 75017 PARIS ☎ : 01.47.66.70.00 📠 : 01.42.67.80.54

www.cpihfrance.com - ✉ cpih@wanadoo.fr

APE 9411ZN°Siret 78485596700021